# **FICHE TECHNIQUE: SIGNALETIQUE**

#### **Recommandations:**

Les cheminements suivants sont toujours à signaler :

Stationnement > Voie d'accès > Entrée > Accueil > Fonctions présentes > Circulations > Sanitaires > Evacuation

#### Homogénéité de l'information :

Le même style (police de caractères, support, etc) doit être utilisé de manière cohérente dans toute l'infrastructure.

#### Doublage des informations :

L'ensemble des informations permanentes fournies au moyen d'une signalisation visuelle ou auditive doivent être reçues et interprétées par tous.

Les doublages possibles sont :

- en relief, en braille, plan simple, en relief, ...
- information vocale,
- information gestuelle,
- information en texte «facile à lire»
- version facile à comprendre (ex. version pour enfants)
- doublage visuel
- usage de pictogrammes

#### Repères tactiles :

- En relief et non en creux
- Non contondants
- Dimension: entre 3 et 5 cm de haut
- Contrastés

#### Normes pour les pavés numériques hors clavier :

- Chiffres de 1 à 9 disposés en carré
- Chiffres alignés de gauche à droite
- Chiffres 5 central est pourvu d'un repère en relief
- Touche 0 se situe sous le 8

### Matériel informatique :

- L'information visuelle doublée d'une synthèse vocale
- Ergot de repérage exigé sur la touche 5 du clavier numérique et sur les touches f et j d'un clavier alphanumérique

### Police de caractères :

La forme doit être simple, sans fioriture, unie (sans contour), sans empattement, avec des espaces nets entre les mots

#### Taille des caractères en fonction de la distance de lecture:

Tableau taille des caractères								
Distance de lecture:	Taille des caractères:							
50 cm	10 mm ou 8 mm							
100 cm	2 cm							
300 cm	4 cm							
Grande distance	Distance en cm/100							

#### Support:

# Utilisation des couleurs de fond :

Fonde bleu : information générales

• Fond blanc : information d'orientationµ

• Fond vert : informations de sécurité

• Fond jaune : information de danger

• Fond rouge : informations d'urgence

• Fond marron: informations touristiques

Le **contraste visuel** est la différence d'intensité de couleur entre des zones présentées simultanément dans le champ visuel. Pour obtenir un contraste d'au moins 70 % (valeur recommandée), la couleur la plus pâle doit avoir un indice de réflexion de la lumière égal ou supérieur à 70 % de celui de la couleur la plus foncée.

#### TABLEAU DES INDICES DES CONTRASTES VISUELS ENTRE DEUX COULEURS

	Blanc	Gris	Noir	Brun	Rose	Pourpre	Vert	Orange	Bleu	Jaune	Rouge	
Rouge	84									82		
Jaune		73	89	80		75	76		79			
Bleu	82											
Orange				76								
Vert	80											
Pourpre	79											
Rose				73					ne pas utiliser (inférieure à 70%)			
Brun	84											
Noir	91								conforme (s	supérieure ou	égale à 70%)	
Gris	78											
Blanc		Recommandation: choisir les combinaisons des couleurs où le contraste visuel est ≥ 70%										

#### Indication des étages :

Si le bâtiment présente plus de 3 étages, le numéro de celui-ci doit être indiqué à hauteur de vision soit sur les portes palières ou sur le mur de fond en face des escaliers et se présente :

- en grand caractères
- en couleur contrastée par rapport au mur
- en relief.

# Signalétique d'évacuation PMR :

Les pictogrammes adéquats seront places tout au long du cheminement d'évacuation et notamment au-dessus de chaque porte se trouvant sur ce dernier, à chaque changement de direction.

Exemple de pictogramme signalant une sortie de secours commune pour les PMR et les personnes valides :



Exemple de pictogramme T29 signalant une zone refuge :

